

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai, sur convocation adressée le 13 mai 2025, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Bailleau-le-Pin sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : John BILLARD, Hervé BUISSON, Emilie BOUNOUANE, Vincent CARNIS, Michèle CAT, Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Pierre GIGOU, Sylvie GAREL, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jacky HULINE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jacques MAUPU, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Jocelyne MENAGER, Mélanie MOURANT-PERINO, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Jean-Pierre POIRIER, Michel QUENTIN, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Bernard PUYENCHET à Marie-Claude FRANCOIS, Agnès PENFORNIS à Emilie BOUNOUANE, Eric BRULE à Michel QUENTIN, Philippe FORGE à Pierre GIGOU, Patrick LAGE à Jean-Claude FRIESSE, Marie-Paule DOS REIS à Hervé BUISSON, Bertrand DE LACHEISSERIE à Jean-Pierre POIRIER, Claude FERET à Olivier DANIEL, Laure DE LA RAUDIÈRE à Philippe SCHMIT, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE, Marie-Anne CHENESSEAU à Pascal RIOLET, Christine DAMAS à Richard PEPIN, Ingrid HEURTAULT à Martial LOCHON

Absents : Pascal AUBRY, Bruno BLANCHARD, Rebecca BRUNET, Jean-Luc JULIEN, Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 55

Secrétaire de séance : Martial LOCHON

Nombre de conseillers présents : 37

Nombre de conseillers votants : 50

DELIBERATION N°2025-114

PROVISION POUR GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE COMPTE DE L'HABITAT EURELIEN

Par délibération n°25-039 du 27 janvier 2025, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement pour accorder une garantie à hauteur de 50% de l'ensemble des prêts, soit 491 000 € que l'Habitat Eurélien souhaitait contracter dans le cadre de son projet d'acquisition VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 8 logements individuels au sein du projet de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de l'Eolienne à Courville-sur-Eure.

Dans ce cadre, une provision doit être constatée pour cette dépense et être prévue au budget.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20250519-DELIB25-114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2025
Publication : 22/05/2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de constituer une dotation aux provisions pour risque pour la garantie accordée à l'Habitat Eurélien à hauteur de 491 000 € dans le cadre du projet d'acquisition de 8 logements sur la ZAC de l'Eolienne de Courville-sur-Eure
- **PRECISE** que cette dépense est prévue au sein du budget principal 2025 de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents en lien avec cette décision

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du



Le secrétaire de séance
Martial LOCHON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20250519-DELIB25-114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2025
Publication : 22/05/2025